

BRANGEON

Groupe



Le Courrier de l'Ouest – Jeudi 30 janvier 2020



NOUVELLE SAISON,
**NOUVEAU
REBOND!**
#CBFAMILY



SOLIDARITE

Déchets : UniTri vote Brangeon

Le groupe choletais a été choisi pour exploiter le futur centre de tri interrégional de Loublande, au service d'un million d'habitants. Un marché d'environ 70 millions d'euros.

Ils s'étaient engagés à trancher avant les élections municipales. Et s'y sont tenus. Les responsables d'UniTri, la société publique locale qui associe, depuis un an, neuf collectivités et quatre syndicats de gestion de déchets de l'Ouest au sein du projet de création d'un centre de tri interrégional à Loublande (Deux-Sèvres), ont désigné l'exploitant du futur équipement.

Il s'agit d'un groupement d'entreprises porté par deux acteurs privés bien connus du secteur des déchets⁽¹⁾ : les sociétés Brangeon Environnement (Cholet) et Sêché Environnement (Changé, en Mayenne). En concurrence avec trois autres propositions émanant des groupes Suez, Urbaser Environnement et Paprec, l'offre de ce groupement a été sélectionnée après trois auditions dans le cadre d'une procédure dite de « marché public global sur performance » : « Global », car il porte à la fois sur « la conception, la construction, le fonctionnement et la maintenance » du futur centre de tri, précise Vincent Véron, directeur du syndicat mixte Valor3E. « Sur performance » car le contrat – attribué pour six ans (2023-2028) plus deux années optionnelles – sera conditionné à des critères de performance dans le tri des déchets, supérieurs à ce qui existe aujourd'hui sur chaque territoire. Ne serait-ce que pour les plastiques, le passage au « tri à la résine » devrait permettre de mieux discerner les différentes familles de déchets. Donc leur traitement. Et leur valorisation.

Un million d'habitants, cinq départements

Au final, le marché s'élève à près de 70 millions dont un peu plus de la moitié pour la création même d'un centre de tri géant (48 000 tonnes de capacité), au service de plus d'un million d'habitants répartis sur l'ensemble des Deux-Sèvres, le Cho-



La Séguinière, hier. Les responsables d'UniTri, la société publique locale qui porte le projet : Philippe Mauffrey (Niortais), Jean-Paul Naud (Syndicat Mixte Centre Nord-Atlantique), Jacky Bourget (Valor3E) et Jean-Michel Bernier (Agglo2b).

PHOTO : CO - YVES BOITEAU

letais et les Mauges en Maine-et-Loire, le Vignoble Nantais, le Pays d'Ancenis et toute une partie du nord de la Loire-Atlantique, ainsi qu'un petit bout du Nord-Vendée et le Loudunais (Vienne).

Confrontés à une hausse des volumes de déchets recyclables (+5 % rien que sur les Mauges ou le Choletais en 2019) et au renforcement de la législation sur le tri, tous ces territoires avaient commencé à réfléchir ensemble il y a trois ans sur le sujet. Avant de se décider à mutualiser leurs moyens et investir dans un équipement commun. UniTri, la société publique qui les réunit, aura son siège au sein du futur centre de tri à Loublande.

« Ce qui a fait la différence en faveur de l'offre Brangeon/Sêché, c'est le

process. Et notamment la qualité de la préparation des matériaux avant le passage devant les trieuses optiques », indique Jacky Bourget. « Mis au point par Hofmann Group, le process inclut l'utilisation d'équipements derniers cris pour garantir l'atteinte des performances exigées, soit 16 tonnes triées par heure », a précisé le groupe Brangeon, dans un communiqué. La qualité du dispositif incendie - « 1,5 million d'euros d'investissement » - a joué manifestement aussi en faveur des candidats retenus, lesquels ont annoncé la création d'une société commune, Trinovia, « qui aura pour objectif de mutualiser les compétences de ses membres et d'assurer l'optimisation de l'exploitation de cet outil industriel d'envergure, compétitif et à long terme ». La

création d'une soixantaine d'emplois sont annoncés, « dont 40 postes d'agents valoristes en insertion ».

Le premier coup de pioche à Loublande, est attendu pour la mi-juin. Les premiers déchets devraient y être accueillis un an plus tard pour une période de test et de mise en charge. Avant une entrée en fonctionnement complet attendue pour janvier 2023.

Yves BOITEAU

⁽¹⁾ Le groupement comprend aussi les entreprises Hofmann (Italie, fabrication de la chaîne de tri), Setec (Paris, pilotage des études et du chantier), Triade (Thouars, architecture) et EDGC (Cerizay, génie civil)

Quel avenir pour les centres de tri actuels ?

Un équipement en chasse d'autres. Sur le périmètre géographique couvert par UniTri, la construction du centre de tri interrégional de Loublande va entraîner inévitablement l'arrêt à terme de tous les sites où sont encore actuellement triés ces déchets recyclables. Plusieurs équipements ont d'ailleurs déjà fermé leurs portes. C'est le cas l'an passé du centre de tri des déchets recy-

clables de Saint-Porchaire, près de Bressuire où travaillaient une vingtaine de personnes principalement en insertion. « Les choses n'ont pas été si faciles car ces employés s'étaient beaucoup attachés à leur cadre de travail. Et n'ont pas été intéressés par la mobilité qui leur a été proposée », raconte Jean-Michel Bernier, le président de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais.

À Treffieux, au nord de Nantes, les exploitants du centre de tri ont eux aussi « commencé à préparer les esprits », raconte le président du Syndicat Nord Atlantique, Jean-Paul Naud, « sachant qu'une partie devrait être réaffectée sur les quais de transfert qui vont voir le jour ». Dans les Mauges, c'est le centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels (une trentaine d'emplois aujourd'hui, dont

sept en insertion) qui est au centre des réflexions. Une étude a été lancée pour étudier des pistes de reconversion et « limiter au maximum l'impact social », rapport Vincent Véron, le directeur de Valor3E. Reste aussi à savoir ce que deviendra à Cholet, le centre de tri du groupe Brangeon, choisi donc pour exploiter le futur nouveau centre de Loublande.

Le Courrier de l'Ouest – Jeudi 30 janvier 2020



NOUVELLE SAISON,
NOUVEAU
REBOND!
#CERFAMILY



SOLIDARITE

Un centre de tri pour un million de personnes

Le Maugeois Brangeon et le Mayennais Séché portent ce projet ultramoderne qui rayonnera sur la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et les Deux-Sèvres.

Le nec plus ultra des centres de tri. C'est en tout cas ce que défendent les treize collectivités qui sont à la tête de ce projet titanesque depuis 2017. Les 18 administrateurs d'UniTri, la société publique locale qui réunit les acteurs investis dans la création de ce site, ont choisi deux entreprises pour construire et exploiter le centre de tri.

Le groupe maugeois Brangeon et le Mayennais Séché Environnement ont remporté l'appel d'offres qui les opposait au géant Suez, à Urbaser Environnement et Paprec. « **C'était un outsider, mais son projet était meilleur** », indique Jacky Bourget, PDG d'UniTri. Un marché à 70 millions d'euros – 36 millions pour la construction et 34 pour le fonctionnement – pour un contrat d'exploitation de six ans, à compter du 1^{er} janvier 2023, date à laquelle l'usine sera mise en service.

48 000 tonnes à l'année

Ce mastodonte du tri concernera un million d'habitants, entre Pontchâteau (Loire-Atlantique), Melle (Deux-Sèvres) et Cholet (Maine-et-Loire). Construit à Loublande, dans les Deux-Sèvres, il sera capable de traiter 16 tonnes de déchets par heure, soit 48 000 tonnes à l'année. « **Il y aura neuf trieurs optiques, qui seront capables de détecter les différents plastiques, invisibles à l'œil humain. On triera mieux** », affirme Jacky Bourget.



Le centre de tri interrégional UniTri sera opérationnel le 1^{er} janvier 2023. 1

PHOTO : CABINET D'ARCHITECTE TRIADE

Des machines dernier cri qui devraient permettre de baisser la part de produits non valorisés. « **On peut passer de 0 à 300 € la tonne sur certains plastiques grâce à cela** », ajoute Vincent Véron, directeur du syndicat mixte Valor3E. 1,5 million d'euros ont également été alloués à la sécurité incendie, grande préoccupation des administrateurs d'UniTri. Le premier coup de pioche devrait être donné mi-2021, le premier déchet traité un an plus tard.

Soixante-quatre personnes seront salariées dans cette usine de près de 10 000 m², dont 40 agents trieurs embauchés via des contrats d'insertion.

Quid des salariés présents sur les trois centres de tri qui disparaîtront lors du démarrage d'UniTri ?

Le site du Cormier, qui appartient au groupe Brangeon et qui traite notamment les déchets du Choletais, sera transféré à Loublande, confirme le groupe. « **Valor3E à Saint-Laurent-des-Autels et le SMCNA de Treffieux cesseront leurs activités** », note le PDG d'UniTri. Les salariés en CDI, eux, « **seront reclassés**, assure Jean-Paul Naud, maire de Notre-Dame-des-Landes et président du SMCNA. **Personne ne sera laissé sur le carreau.** »

Marion AUVRAY.

Quest France – Jeudi 30 janvier 2020



NOUVELLE SAISON,
NOUVEAU REBOND!
#CBFAMILY



SOLIDARITE